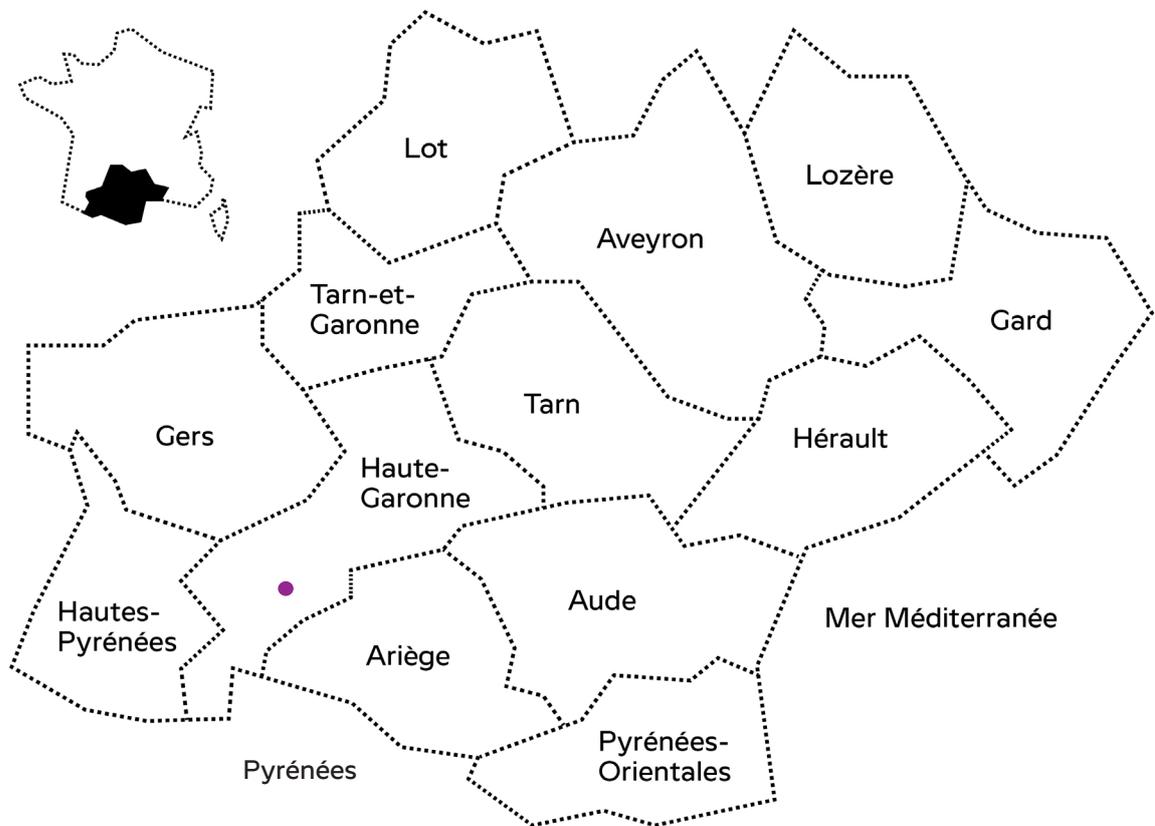




# APPEL À PROJETS

RÉSIDENCE  
DE TERRITOIRE

CAGIRE-GARONNE-SALAT



## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Nous sommes heureux de vous proposer cet appel à projets qui relie des regards posés sur un territoire, des lieux, des paysages, des actions menées avec et pour ses habitants, associations, structures culturelles... et un film : *Serre moi fort* de Mathieu Amalric.

Le réalisateur et son équipe ont découvert des lieux de la communauté de communes Cagire Garonne Salat, ont noué des liens étroits avec des habitants et la fiction réalisée, s'est en partie incarnée sur ce territoire, présent ponctuellement à l'image.

Cet appel à projets invite les artistes à dialoguer avec le film de Mathieu Amalric, à proposer un écho, une correspondance libre, imaginée, écrite et construite avec les habitants de ce territoire.

### ■ DOMAINE ARTISTIQUE

Réalisateur·trice ou collectif dans le champ du cinéma-audiovisuel

### ■ LIEU

À partir d'une base établie dans une de ses communes, la résidence rayonnera sur le territoire de la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat

### ■ CALENDRIER

8, 9, 10 décembre 2021 : première immersion et journées de préparation avec les partenaires

15 jours en janvier 2022 : première période de résidence

15 jours en février 2022 : deuxième période de résidence

2 autres périodes de quinze jours (modulable) entre mars et juin 2022

Restitution et présentation publique en présence de Mathieu Amalric : été 2022

Durée totale : 8 semaines (hors journées de préparations)

### ■ DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

22 octobre 2021

### ■ RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE

10 000 € TTC (les déplacements entre le domicile et le lieu de résidence, les repas et le matériel sont à la charge de l'artiste)

# ENJEUX ET CONTEXTE

## ■ CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

**La DRAC Occitanie** impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une oeuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de Territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en oeuvre ».

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics.

## ■ LES PARTENAIRES

Cette résidence, proposée grâce au soutien de la DRAC Occitanie, est mise en oeuvre dans le cadre d'un partenariat entre :

- **La communauté de communes Cagire-Garonne-Salat :**  
[www.cagiregaronnesalat.fr/fr/index.html](http://www.cagiregaronnesalat.fr/fr/index.html)

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat, créée le 1er janvier 2017, regroupe 55 communes autour d'Aspet, Salies-du-Salat et Saint-Martory, soit près de 18 000 habitants. Elle se situe en Haute-Garonne, dans le piémont pyrénéen, en milieu rural, à une heure de Toulouse, de Tarbes et de l'Espagne.

Les élus de la communauté de communes, considérant que la culture est un service public, se sont engagés dès sa création en faveur de l'action culturelle pour tous.

En milieu rural, les enjeux sont spécifiques : accès aux lieux de diffusion culturelle, implantation et émergence par le soutien aux équipes artistiques et associations œuvrant dans ce domaine, accès au public empêchés géographiquement et socialement, public scolaire...

La communauté de communes s'est dotée d'une charte culturelle de territoire déclinée en cinq axes : le spectacle vivant, la lecture publique, les arts visuels, les arts plastiques et le patrimoine.

- **Occitanie films** : [www.occitanie-films.fr](http://www.occitanie-films.fr)

L'Agence Occitanie films a pour mission de favoriser le développement du cinéma et de l'audiovisuel en région. En lien avec ses deux tutelles, la Région Occitanie et le Ministère de la Culture, elle attire et accueille les tournages de films, anime la filière professionnelle, diffuse les films liés au territoire, mène des actions d'éducation à l'image et assure le rôle de Pôle régional d'éducation aux images. Grâce à des projets spécifiques, Occitanie films a pour ambition de prolonger la vie des films en salles, en direction des publics.

## ■ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE GÉNÉRAL

Au cœur des Pyrénées, la terre du Comminges se dresse vers les sommets d'une frontière sauvage, depuis la vallée de la Garonne jusqu'aux sommets du luchonnais culminant à plus de 3000 mètres d'altitude. Elle a su garder sa rugosité, ses particularismes, salués par les plus prestigieux classements (Unesco).

Cette terre de nature s'étend des petits causses calcaires des Petites Pyrénées jusqu'aux belvédères de Paloumère et Cagire ; embrassant des centaines de kilomètres de Pyrénées jusqu'à l'Espagne voisine.

Le territoire compte également un riche patrimoine bâti : anciens bâtiments de thermes (Encausse, Salies du Salat...), Abbaye cistercienne de Bonnefont, châteaux, lavoirs....

# LA RÉSIDENCE

## ■ CHAMP ARTISTIQUE

Cinéma-audiovisuel

## ■ THÉMATIQUE

Point de départ de la résidence de territoire

Mathieu Amalric a tourné son nouveau long métrage, *Serre moi fort*, en Nouvelle-Aquitaine (La Rochelle, Niort, Rochefort..) et en Occitanie, dans le département de la Haute-Garonne, en octobre et novembre 2019 (durant 20 jours) et en janvier 2020 (durant 5 jours). L'équipe de réalisation s'est installée plus précisément dans la communauté de communes Cagire Garonne Salat, où se trouve un des décors principaux du film : la maison familiale, située à Ganties. En outre, plusieurs plans du film ont été tournés à Artigue et Saint-Gaudens.

La préparation du film et son tournage ont permis à Mathieu Amalric de découvrir ce territoire et ses habitants, dont certains ont participé au film.

- A écouter : la présentation du film par Mathieu Amalric aux habitant·e·s à Saint-Gaudens

Adapté du livre de Claudine Galéa *Je reviens de loin* (Editions Espace 34). Le résumé du film intrigue - Ça semble être l'histoire d'une femme qui s'en va... - et la mise en scène de Mathieu Amalric décline les thématiques de l'absence et la présence, du visible et de l'invisible, du deuil, de l'indicible, de la recherche et de la quête des traces et de la mémoire.

Le réalisateur inscrit cette fiction dans les alentours de Saint-Gaudens en intégrant les lieux et décors, à son univers culturel. On songe ainsi à des univers de photographes (Robert Bechtel, Gregory Crewdson, Stephen Shore, William Eggleston...), au cinéma américain des années 70, à certains codes de genres comme le mélodrame et le fantastique.

En accord avec Mathieu Amalric, la société de production (Les Films du Poisson) et le distributeur (Gaumont), il est proposé que ce film soit un point de départ à cet appel à projets.

Le film est visible en salles depuis le 8 septembre.



Photographie du film *Serre moi fort*



Gregory Crewdson



William Eggleston

#### ■ PROPOSITIONS FAITES A L'ARTISTE (OU AU COLLECTIF)

L'artiste (ou le collectif) est ainsi invité à créer une correspondance avec *Serre moi fort* de manière libre et singulière. Il n'est pas attendu un « making-of » du film ou un reportage sur ses lieux de tournage, mais bien une création artistique dont le film de Mathieu Amalric représente une source d'inspiration, que ce soit par son sujet, sa forme, un de ses personnages, un de ses décors.

Il pourra ainsi être envisagé de repartir sur les traces du tournage du film, de rencontrer des personnes y ayant participé de près ou de loin (certains figurent dans le film, d'autres, comme les élèves de l'option cinéma du lycée Bagatelle de Saint-Gaudens, ont participé à une séquence du film, montée, mais non retenue dans la version finale du film), de décliner à sa manière quelques-uns des thèmes du film et de proposer un regard sensible, personnel, artistique sur les lieux et décors de la communauté de communes Cagire Garonne Salat.

La forme de l'œuvre est libre : elle pourra relever d'une approche documentaire, fictionnelle, expérimentale, en prise de vue réelle et/ou en animation, sous forme d'un petit film, d'une lettre visuelle, de simples séquences de travail et/ou montages, d'installation rassemblant différents types de supports...

Cette création se pensera et se fabriquera en lien avec des habitants, avec des scolaires, invités à partager des réflexions, des souvenirs, leur regard propre sur les lieux où ils vivent, qui ont accueilli une équipe de tournage et où une fiction s'est en partie tournée.

## ■ OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les partenaires partagent les objectifs suivants :

- Inviter un(e) ou plusieurs artiste(s) à poser de nouveaux regards sur le territoire, et notamment à jouer avec le potentiel de ses lieux comme décors de cinéma
- Articuler le processus de création à un projet d'éducation à l'image en facilitant la rencontre entre l'artiste et les publics et en permettant à ces publics de participer à différentes étapes du travail de l'artiste,

La résidence comptera ainsi :

- Des temps de création de l'artiste (ou du collectif)
- des temps d'action culturelle avec les publics : participation au processus créatif, ateliers et/ou médiations liés à la création, rencontres avec des personnes ressources, collectes de témoignages etc.
- Des temps de diffusion et de partage des étapes de travail avec les publics : ils pourront être organisés dans différents lieux du territoire et sous différentes formes, par exemple articulés à des séances de cinéma, à des moments de convivialité etc..

A titre indicatif, les temps d'action culturelle et de partages divers avec les publics devront représenter autour de 50% du temps de résidence.

Le projet se clôturera par une restitution finale qui aura lieu à l'Abbaye de Bonnefont en été 2022, en présence de Mathieu Amalric.

La valorisation du projet s'opérera également à l'échelle régionale, via les opportunités liées aux activités d'Occitanie films.

## ■ LES PUBLICS

L'éducation artistique et culturelle étant au cœur de cette résidence, des propositions de participation seront à construire avec différents types de publics, à définir en fonction de ce qui fait sens pour le projet.

Petit aperçu des publics et structures implantées sur le territoire avec qui il peut être envisagé de travailler :

- Le public scolaire : écoles, collèges et/ou lycées, MFR (Maison Foyer Rural) du territoire
- Les jeunes hors temps scolaire : centres de loisirs, MECS (Maison d'enfants à caractère sociale), ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique), CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile)...
- Grand public : groupe de volontaires constitué d'habitants
- Publics éloignés de l'offre culturelle : foyer de vie pour jeunes et adultes handicapés, EHPAD...

Les actions culturelles et éducatives avec les publics, jeunes notamment, pourront être envisagées en faisant "un pas de côté" : il s'agit de proposer des activités pratiques en lien avec le propos de la résidence et avec le film, mais qui ne nécessitent pas forcément de le voir en entier (par exemple, travail autour de questions de cinéma : imaginer un décor à partir d'un lieu, montrer l'invisible, brouiller les pistes du réel et de l'imaginaire, inverser un récit, faire exister un personnage avec la musique...). La restitution scolaire aura lieu indépendamment de la restitution publique.

Concernant le public scolaire notamment, la consultation de la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle peut aider les candidat-e-s à nourrir leur réflexion et construire leur projet : cliquer pour avoir plus d'infos.

## ■ ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE

Un comité de pilotage réunissant l'artiste (ou le collectif) et une personne référente pour chacun des partenaires permettra d'affiner le projet dans une logique de co-construction et de prise en compte du contexte.

L'artiste (ou le collectif) sera plus spécifiquement accompagné par :

- la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat en ce qui concerne la mise en relation avec les publics et les structures locales partenaires, les habitants, le suivi de la résidence au quotidien, et l'organisation pratique des temps de travail, de diffusion, de rencontres et de restitution
- Occitanie films en ce qui concerne la coordination générale du projet, les prolongements à la résidence en termes de diffusion.

## ■ PROFIL DES CANDIDATURES

Réalisateur-trice ou collectif :

- dans le champ du cinéma-audiovisuel
- dont la recherche artistique manifeste une pratique confirmée en même temps que le besoin d'un temps de création privilégié.
- le projet peut intégrer la participation ponctuelle de collaborateurs (scénariste, preneur-se de son, monteur-se, par exemple)

## ■ CRITÈRES DE SÉLECTION

- une attention particulière sera apportée à l'approche sensible, personnelle et artistique proposée par le-la réalisateur-trice (ou collectif). En découvrant ces lieux, en y passant du temps en immersion, en rencontrant les habitants, il portera un regard singulier sur ce territoire, qu'il partagera avec les publics.
- la manière dont l'artiste souhaite dialoguer avec le film de Mathieu Amalric, de le considérer comme un point de départ à une création personnelle, constituera un critère important.
- Enfin, la notion de transmission étant une composante essentielle de cette résidence, le désir de l'artiste de fédérer autour de sa présence, de « faire ensemble », d'échanger par la création, la diffusion et la pratique artistique sera pris en compte. En termes de "savoir-être", une qualité d'écoute et une aptitude à interagir avec son environnement social seront également appréciées.

## ■ CALENDRIER PRÉVISIONNEL

8, 9, 10 décembre 2021 : première immersion et journées de préparation avec les partenaires

15 jours en janvier 2022 : première période de résidence

15 jours en février 2022 : deuxième période de résidence

2 autres périodes de quinze jours (modulable) entre mars et juin 2022

Restitution et présentation publique en présence de Mathieu Amalric : été 2022

Durée totale : 8 semaines (hors journées de préparations)

## ■ LES CONDITIONS DE RÉSIDENCE

Mise à disposition d'un hébergement pour l'artiste (ou le collectif) sur le territoire de la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat pour la durée de la résidence + accès à un véhicule de service pour les déplacements sur place.

## ■ RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE (OU DU COLLECTIF)

Rémunération de l'artiste (ou du collectif) : 10 000 € TTC (les déplacements entre le domicile et le lieu de résidence, les repas et le matériel sont à la charge de l'artiste)

## ■ CALENDRIER

Publication AAP : 20 septembre

Date limite de participation : 22 octobre

Pré-sélection des projets : 15 novembre

Entretien oraux candidats finalistes : 22 novembre

Communication du choix final : 29 novembre au plus tard

## ■ JURY

Représentants de la DRAC Occitanie

Représentants d'Occitanie films

Représentants de la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat

Représentants de l'Education nationale

Une personne de l'équipe du cinéma Le Régent de St Gaudens

1 artiste retenu par un précédent appel à projets

## ■ PIÈCES A FOURNIR

Présentation de la démarche générale de l'artiste

CV et réalisations précédentes

Note d'intention rédigée sur le projet avec une partie consacrée au projet d'actions avec les publics (5 pages maximum)

Le dépôt du dossier se fait exclusivement en format numérique à l'adresse :  
[marie@occitanie-films.fr](mailto:marie@occitanie-films.fr)

## ■ CONTACT

- Marie Chèvre

Chargée de l'éducation aux images (Toulouse) / Occitanie films

[marie@occitanie-films.fr](mailto:marie@occitanie-films.fr)